



Communiqué

Fédération des personnels des services publics et des services de santé Force Ouvrière
153 – 155 rue de Rome – 75017 PARIS
fedespsfo@wanadoo.fr - 01.44.01.06.00.

FORCE OUVRIERE DENONCE LES SCANDALEUSES PRESSIONS EXERCEES SUR LES MASSEURS KINESITHERAPEUTES

Depuis plusieurs semaines des Présidents de Conseils de l'Ordre Départementaux des Masseurs Kinésithérapeutes adressent des injonctions assorties de menaces à des professionnels salariés masseurs kinésithérapeutes ainsi qu'à leur employeur.

La Fédération en appelle solennellement aux Pouvoirs Publics pour faire cesser ces agissements, il est scandaleux que l'absence d'inscription et d'adhésion volontaires de la part des masseurs kinésithérapeutes démontrant ainsi leur désintérêt pour la mise en place des ordres professionnels, trouvent comme seule réponse, pressions, menaces ainsi que l'accusation d'exercice illégal de la profession.

Force Ouvrière rappelle que la seule condition qui préside à l'exercice d'une profession réglementée (Ex. : personnels infirmier(e)s, de rééducation et médico-technique) est celle d'avoir suivi la formation conduisant à l'obtention du diplôme d'Etat professionnel.

Devant les agissements de certains conseils départementaux de l'ordre des masseurs kinésithérapeutes, non seulement, nous saisissons les pouvoirs publics pour faire cesser ces pressions, mais nous demandons également à notre avocat une analyse juridique précise sur l'obligation d'adhésion et de cotisation à un ordre professionnel.

Le Secrétariat Fédéral

Paris, le 15 Avril 2008